



LA FRANCE S'ENGAGE

Siège social : 38, rue de la Folie Regnault - 75011 PARIS
Fondation reconnue d'utilité publique

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025



RSM Paris
5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

LA FRANCE S'ENGAGE

Siège social : 38, rue de la Folie Regnault - 75011 PARIS
Fondation reconnue d'utilité publique

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Administrateurs de la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Djamel Zahri
Le 18 juin 2026



doc_KY9W
tx_M3b4oYgexxve

Djamel ZAHRI

Associé

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	196 372	- 140 102	56 270	45 715
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 129	- 9 182	947	2 972
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	184 890	- 125 347	59 543	44 788
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				18 276
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 152		48 152	48 152
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	439 543	- 274 631	164 912	159 902
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 234		1 234	
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 712		3 712	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	1 321 798		1 321 798	423 020
Charges constatées d'avance	34 275		34 275	30 691
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	5 526 983		5 526 983	4 751 916
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	479 384		479 384	1 001 557
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	7 367 386		7 367 386	6 207 185
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	7 806 928	- 274 631	7 532 297	6 367 087
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 792 104	1 756 965
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 800 000	3 606 985
Autres		
Report à nouveau	354 787	369 476
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	240 115	213 465
Situation nette (sous total)	6 187 005	5 946 891
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	6 187 005	5 946 891
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	27 061	25 861
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	80 920	69 483
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	55 690	58 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 188	116 602
Produits constatés d'avance	1 081 434	150 000
TOTAL DETTES (IV)	1 345 292	420 196
Ecarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	7 532 297	6 367 087
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 345 292	
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
	<i>Dont ventes de dons en nature</i>	
Ventes de prestations de service	116 044	21 708
	<i>Dont parrainages</i>	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	183 662	210 019
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	48 060	25 125
- Mécénats	3 190 000	3 425 000
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 450 000	1 750 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 500
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	10 764	11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 998 530	5 453 364
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1) (2)	1 053 114	1 186 637
Aides financières	3 008 456	3 417 012
Impôts, taxes et versements assimilés	26 443	23 280
Salaires	496 049	475 816
Cotisations sociales	194 654	194 502
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	52 767	47 518
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	43 173	31 702
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 874 656	5 376 467
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	123 874	76 897
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	122 860	143 093
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	122 860	143 093
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 525	6 525
Différences négatives de change	94	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	6 619	6 525
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	116 241	136 568
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	240 115	213 465

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Total	Total	
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	5 121 390	5 596 457
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 881 275	5 382 992
EXCEDENT	240 115	213 465
DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	371 784	492 519
Bénévolat	29 705	131 278
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	401 489	623 797
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	371 784	492 519
Personnel bénévole	29 705	131 278
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	401 489	623 797
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 7532297.15 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 240114.78 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Créée en mars 2017, la Fondation la France s'engage, reconnue d'utilité publique, s'inscrit dans le prolongement du programme de soutien à l'innovation sociale La France s'engage initié par l'État en 2014. Total Energies, BNP Paribas, Andros et Artémis en sont les mécènes fondateurs.

L'objectif de la Fondation est de promouvoir ainsi l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles au plus grand nombre. Elle favorise ainsi le vivre-ensemble autour de services de proximité et le développement durable des territoires.

Chaque année, elle détecte et récompense les projets les plus innovants dans tous les champs du développement durable. Les projets labellisés sont accélérés par la Fondation qui leur offre un financement et un accompagnement pendant trois ans pour changer d'échelle et essaimer.

Faits caractéristiques

L'évènement marquant de la fondation est intervenu en fin d'année 2025 et concerne le changement de présidence. Madame Audrey Azoulay intègre le conseil d'administration et est nommée présidente. Elle remplace Monsieur Martin Hirsch à cette fonction.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont enregistrées pour leur coût d'acquisition et une dépréciation est constituée dès lors que la valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition. Les plus-values sont comptabilisées au moment de leur réalisation.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires enregistré pour 116 044 € correspond à la refacturation du loyer des bureaux loués à ANDROS et DUO FOR A JOB au sein des locaux de la Fondation.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Changement de méthode comptable

La Fondation a appliqué, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les nouvelles dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2022-06, modifiant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que du règlement ANC n°2023-03, modifiant le règlement ANC n°2018-06.

Ces évolutions ont principalement conduit à une modification de la présentation du bilan et du compte de résultat, sans remise en cause des principes et méthodes comptables appliqués antérieurement.

L'application de ces nouveaux règlements est sans incidence sur le résultat, la situation financière et le patrimoine de la Fondation ; elle se traduit uniquement par une évolution de la présentation des états financiers.

Dons et contributions

Les dons et contributions financières sont enregistrées en fonction de leur destination finale soit en produits d'exploitation soit en fonds propres.

La Fondation LA FRANCE S'ENGAGE adopte les règles de rattachement des produits à l'exercice de la façon suivantes :

- Sont enregistrés sur l'exercice : les dons et contributions financières en numéraire reçus avant la clôture ;

Les contributions financières « affectées » à des projets spécifiques et reçus sur l'exercice donnent lieu au constat d'une charge, en « engagement à réaliser sur ressources affectées » pour la fraction non encore utilisée à la clôture de l'exercice, et conduisent ainsi à la constitution de fonds dédiés aux projets en question, au passif du bilan.

Les fonds dédiés concernent des projets financés par des dons privés d'entreprises ou de particuliers. Ces fonds dédiés sont repris, au fur et à mesure de leur utilisation pour le financement des projets subventionnés par la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE. Cette reprise est effectuée pour un montant égal à celui enregistré dans les charges d'allocation au financement de projets et figure dans la rubrique au compte de résultat « report des ressources non utilisées ».

En conséquence, le solde au bilan correspond, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources versées par les tiers financeurs qui n'a pas encore été utilisée.

Les produits concernent d'une part la collecte de fonds des dons privés reçus d'entreprises ou de particuliers et d'autre part, les conventions signées avec des partenaires. Ces produits se répartissent comme suit :

2025		2024
Dons personnes physiques	48 060	25 125
Mécénats	3 190 000	3 425 000
Conventions autres personnes morales	1 450 000	1 750 000
Total des produits collectés et enregistrés	4 688 060	5 200 125
Contributions	401 489	623 795
Volontaires en nature		
Total	5 089 549	5 823 922

Allocations aux projets de financement

Le Conseil d'Administration décide de l'octroi d'aides annuelles aux projets qui lui sont soumis et qui répondent aux deux conditions suivantes :

- ✓ Être conforme à la réalisation de l'objet de la Fondation
- ✓ Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Les aides annuelles décidées sur un projet constituent une charge de l'exercice inscrite dans le compte « aides financières accordées par la Fondation » au moment de la notification du bénéficiaire.

La contractualisation d'engagements pour les exercices futurs est rendue possible grâce à la garantie de ressources futures résultant d'un engagement des fondateurs, mentionné en engagements hors bilan reçus.

Sur ce motif, la ressource financière annuelle de la Fondation étant comptabilisée au fur et à mesure des versements des fondateurs, la Fondation a estimé plus approprié de comptabiliser les aides financières attribuées aux organismes partenaires au fur et à mesure des échéances annuelles, la part restant à verser conventionnellement étant comptabilisée en engagements hors bilan donnés.

Ce traitement constitue une dérogation à la règle de comptabilisation en dettes des engagements pluriannuels sur l'exercice d'octroi.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	161 704		34 668			196 372	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	161 704		34 668			196 372	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	10 129					10 129	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 129					10 129	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	143 505		41 385			184 890	
Installations générales, agencements, aménagements divers	57 791					57 791	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 714		41 385			127 098	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	18 276				18 276		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	171 910		41 385		18 276	195 019	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	48 152					48 152	
Sous-total	48 152					48 152	
Total	381 766		76 053		18 276	439 543	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	115 989	24 113		140 102
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	115 989	24 113		140 102
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	7 158	2 025		9 182
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	7 158	2 025		9 182
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	98 717	26 630		125 347
Installations générales, agencements, aménagements divers	31 215	9 353		40 568
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 502	17 277		84 779
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	105 875	28 654		134 529
Total	221 864	52 767		274 631
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	48 152	48 152	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	48 152	48 152	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1 359 786	1 359 786	
Créances clients	3 712	3 712	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	3 712	3 712	
Créances sociales	101	101	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101	101	
Créances fiscales	1 008 017	1 008 017	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	58 878	58 878	
Etat et autres collectivités publiques - Divers	949 139	949 139	
Autres créances	313 680	313 680	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	313 680	313 680	
Charges constatées d'avance	34 275	34 275	
Total	1 407 938	1 407 938	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir	3 712		3 712	
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir	949 139	243 332	705 807	290
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	26 983	51 916	- 24 933	- 48
Produits à recevoir - Divers	302 750	125 000	177 750	142
Total	1 282 584	420 248	862 336	205

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 756 965	35 139			1 792 104
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	3 606 985		1 411 545	1 218 530	3 800 000
Report à nouveau	369 476	178 326		193 015	354 787
Excédent ou déficit de l'exercice	213 465	- 213 465	240 115		240 115
Situation nette (sous total)	5 946 891		1 651 660	1 411 545	6 187 005
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	5 946 891		1 651 660	1 411 545	6 187 005

La dotation pérenne est composée de la dotation initiale apportée par les fondateurs pour un montant de 1 500 001 €. Elle a été au cours de cet exercice ajustée à l'inflation pour s'établir au 31 décembre 2025 à

1 792 104 €, conformément aux délibérations du conseil d'administration d'approbation des comptes 2025.

La dotation statutaire non consommable est affectée à l'actif aux valeurs mobilières de placement (dépôts à terme) dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2025 s'élève à 5 526 983 €.

La dotation est accrue du produit des libéralités acceptées sans affectation spéciale ou dont le donateur ou le testateur ne prescrit pas l'affectation et dont la capitalisation aura été décidée par le conseil d'administration. Elle est également accrue d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaire au maintien de sa valeur. Elle peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil d'administration.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 061	27 061		
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	27 061	27 061		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 920	80 920		
AUTRES DETTES	155 877	155 877		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	55 358	55 358		
Personnel et comptes rattachés	17 039	17 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 319	38 319		
Dettes fiscales	332	332		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	332	332		
Autres	100 188	100 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes	100 188	100 188		
Produits constatés d'avance	1 081 434	1 081 434		
Total	1 345 292	1 345 292		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	20 450	27 935	- 7 486	- 27
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	16 693	22 053	- 5 360	- 24
Organismes sociaux - Charges à payer	9 018	11 996	- 2 978	- 25
Etat - Charges à payer				
Groupe et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers	100 188	116 602	- 16 414	- 14
Total	146 349	178 586	- 32 237	- 18

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	34 275	34 275		
Total	34 275	34 275		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	1 081 434	1 081 434		
Total	1 081 434	1 081 434		

Notes relatives au compte de résultat**Activité et ventilation des produits****Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives****Subventions et Concours Publics**

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		183 662				183 662
Subvention d'investissement						
Total		183 662				183 662

Charges et produits d'exploitation et financiers

Indemnités de départ à la retraite

La Fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision n'a été constatée au titre de cet exercice. Compte tenu de l'ancienneté des salariés, cette information est non significative

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	9 389	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	9 389	

Informations sur les contributions volontaires en nature

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des bénévoles (participation aux organes directeurs, aux commissions de travail, etc.). Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit ont été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles ont été comptabilisées et font l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe en se basant sur des renseignements fiables et d'informations quantitatives.

Les contributions volontaires en nature de l'exercice 2025 s'élèvent à **401 K €**.

Elles se décomposent comme suit :

Valorisation des contributions Volontaires en Nature (CVN)	Valorisation (€)
Fondation	
Détection et sélection	109 157 €
Accompagnement des lauréats	7 600 €
Frais de collecte	45 526 €
Valorisation des lauréats	21 150 €
Total Fondation	183 434
Lauréat	
Accompagnement des lauréats	218 056 €
Total Lauréats	218 056
Total des CVN	401 489

Subvention d'exploitation

La fondation a bénéficié d'une subvention FSE+ d'un montant de 904 178.56 € :

- 2025 : 172 745.06 €
- 2026 : 362 026.00 €
- 2027 : 369 407.50 €

Engagements reçus

Le montant des engagements reçus est de 5 320K€ et se décompose comme suit :

Montant des engagements reçus	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Fondation TotalEnergies	1 000 000 €					1 000 000 €
BNP Paribas	1 060 000 €					1 060 000 €
Artémis	1 000 000 €					1 000 000 €
Andros	500 000 €					500 000 €
CIC	150 000 €					150 000 €
Malakoff Humanis	180 000 €	180 000 €				360 000 €
Fondation COVEA	150 000 €					150 000 €
Fondation HERMES	200 000 €					200 000 €
Fondations AUDEMARS FIGUET	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	100 000 €	900 000 €
	4 440 000 €	380 000 €	200 000 €	200 000 €	100 000 €	5 320 000 €

Engagements donnés

La Fondation s'est engagée à financer plusieurs projets pour un montant global de 6 125 K€.

A ce titre, la répartition de cet engagement par année se présente comme suit :

Montant des engagements pris	2026	2027	2028	2029	Total
Lauréats 2022	171 400 €	- €	- €	- €	171 400 €
Lauréats 2023	764 000 €	151 000 €	- €	- €	955 000 €
Lauréats 2024	587 000 €	784 600 €	197 400 €	- €	1 969 000 €
Lauréats 2025	1 013 000 €	1 010 000 €	805 400 €	201 600 €	3 030 000 €
	2 935 400 €	1 985 600 €	1 002 800 €	201 600 €	6 125 400 €

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
Total	7